Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 21 (1876)
Heft: 18

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BIBLIOGRAPHIE.

Leitfaden zum Unterrichte in der beständigen Befestigung. Zum Gebrauche für die k. k. Militær-Bildungs-Anstalten, bearbeitet von Moritz, Ritter von BRUNNER, k. k. Hauptmann im Genie-Stabe. (Guide pour l'enseignement de la fortification permanente, à l'usage des établissements Imp. et R. d'instruction militaire, par le chevalier Moritz de Brunner, capitaine à l'état-major du génie). Avec 16 planches in-fol. Vienne, 1876. 1 vol. in-8.

Ce volume forme la 4e édition d'un ouvrage de titre analogue par feu le colonel de Tunkler, dont la 3e avait paru il y a quelques années. L'édition, due à M. le capitaine v. Brunner, directeur de l'excellente et bien connue *Revue militaire autrichienne Streffleur*, est plutôt, à vrai dire, un ouvrage nouveau, au moins entièrement refondu et révisé Il a le mérite de mettre son sujet à la hauteur de tous les progrès réalisés dans cette branche des sciences militaires. Nul n'était mieux placé que l'auteur, déjà si avantageusement connu par de nombreuses et importantes publications, pour une telle tâche. Il comprend une partie théorique de beaucoup la plus considérable, et un résumé historique du développement de la fortification. Il fait suite au « Manuel sur la fortification passagère » et au « Guide pour l'enseignement de la guerre de siége, » dont la dernière édition a paru en 1873. Le tout forme un précieux ouvrage, à la fois savant et pratique, complet et concis, sur l'ensemble de la fortification et de ses applications diverses. Bien que ce qui concerne l'Autriche en particulier y soit l'objet d'un développement plus détaillé et fort légitime, la matière n'en est pas moins traitée à un point de vue général et relevé qui convient à tous les pays. Aussi nous pouvons recommander en toute sécurité cet ouvrage à l'attention des officiers suisses de toutes armes et notamment de nos professeurs et instructeurs militaires.

Ueber die mathematische Behandlung der Taktik. Eine Studie von E. S. — Wien, br. in-8o. Carl Seidl. 1876.

Cette brochure ne prétend à rien moins qu'à opérer une révolution dans l'étude théorique de la tactique. Il a paru à l'auteur que les ressources qu'offrent les mathématiques pour la solution des problèmes physiques seraient un puissant auxiliaire pour coordonner les données qui servent de base à la tactique, en résumer les lois et en fixer l'expression sous une forme facile à discuter.

Nous ne pensons pas que l'essai tenté par M. E. S. soit couronné de succès : la tactique repose sur des bases multiples et essentiellement variables, qui, par leur nature même, prêtent peu à être traduites en formules et encore moins à fournir une solution mathématique quelque peu sérieuse.

Voici, au reste, comment l'auteur définit son but :

« *La tactique envisagée mathématiquement s'appuiera sur des formules générales, rendant compte des circonstances de combat de façon à formuler un certain nombre de principes à réunir en un corps de doctrine sous le nom de* THÉORIE DE LA TACTIQUE. »

Il est à regretter, pour sa thèse, que l'auteur se soit borné à des considérations philosophiques sur les avantages de sa méthode, l'exposé de quelques principes généraux et l'énoncé de formules littérales. Nous aurions voulu voir la question placée sur un terrain plus pratique et des exemples numériques donner à la démonstration un tour plus palpable. Tel que le sujet est exposé, la pensée de l'auteur est revêtue d'une forme trop nuageuse pour que le lecteur la dégage facilement.

Citons, en terminant, le mot de la fin ; il témoigne d'une certaine hardiesse de conception :

« *La tactique ne méritera vraiment d'être appelée une science que lorsqu'elle aura été formulée mathématiquement.* »

Etude expérimentale sur la marche, par V. Legros, capitaine au 43e régiment de ligne. -- Paris, br. in-12. Ch. Tanera, 1876. — *Etude sur le pas*, par le même. Broch. in-8. Ch. Tanera, 1876.

Le lecteur est tout d'abord surpris de voir discuter avec un certain appareil scientifique un phénomène physique qui semble appartenir essentiellement, sinon exclusivement, au domaine de la pratique. L'impression finale est que *la marche* n'est ici qu'un prétexte et que le but poursuivi en réalité par l'auteur est bien plutôt de prendre occasion d'un exemple pratique (fourni par une application journalière et dont les données sont à la portée de chacun) pour le faire servir de démonstration aux procédés de calcul connus en mathématiques sous le nom de *méthode de la combinaison des observations*. Considérés à ce point de vue, ces deux mémoires de M. le capitaine Legros seront appréciés des personnes qu'intéressent les sciences expérimentales.

L'auteur s'est livré à une étude approfondie sur les éléments qui influent sur la variabilité de la longueur du pas en marche, en l'envisageant comme unité pour la mesure des distances Il résulte, pour lui, d'expériences répétées, que les mesures au pas ne concordent qu'autant qu'elles sont toujours faites à l'allure à laquelle le pas a été étalonné et il a réussi à déterminer assez exactement l'influence corrective de la vitesse sur le résulat observé. D'autres causes d'anomalie, auxquelles il est difficile de se soustraire et dont la valeur ne peut guère s'apprécier, affectent, il est vrai, le résultat d'erreurs fortuites ; néanmoins, les quantités dont les variations simultanées ont pu être directement observées (distance parcourue en tenant compte à la fois du nombre de pas et du temps) ont permis d'établir une relation très simple, rendant heureusement compte des faits.

La relation a pu être ramenée à l'expression représentative d'une ligne droite ; elle est relative au *pas marché* et ne doit pas être étendue à la course : celle-ci ne pourrait, suivant l'auteur, être rattachée à la marche que par une relation infiniment plus compliquée.

Le 1er de ces deux mémoires est accompagné de tracés graphiques répondant, dans l'esprit de la méthode, aux principales questions physiologiques que peut soulever la réglementation de la marche ; ils mettent en relief plusieurs aperçus originaux fréquemment en contradiction avec les idées qui ont généralement cours à ce sujet.

L'un des tracés forme ce que l'auteur appelle un *abaque de marche* et donne la distance parcourue pour un nombre de pas et une cadence quelconques. Ajoutons que ce tracé s'applique personnellement à un observateur, c'est-à-dire qu'il doit être adapté à son pas ; de plus il suppose un terrain horizontal et ne tient compte ni de l'état physique du marcheur ni de la marche en troupe.

Ces conclusions sont donc essentiellement théoriques ; et, fort ingénieuses et instructives en elles-mêmes, il ne faut pas leur demander — l'auteur, au reste, ne semble pas y prétendre — de servir de guide assuré pour l'appréciation d'une distance dans des circonstances quelconques.

La deuxième brochure forme, à proprement parler, un appendice à la première ; l'auteur y a développé un certain nombre de calculs numériques que la première ne fait qu'esquisser. La première suffit à la discussion du sujet.

Histoire abrégée des campagnes modernes, par M. Vial, lieutenant-colonel d'état-major. 2 vol in-8. Paris, 1876. 2e édition, chez Dumaine.

L'ouvrage du colonel Vial est écrit avec clarté et méthode. Peut-être pourrait-on l'accuser d'être aride et même un peu monotone ; mais il n'est donné qu'à peu d'écrivains de savoir animer de tels sujets. C'est un livre excellent pour les jeunes officiers qui débutent dans la carrière des armes ; en appelant leur attention sur les points les plus importants, en élaguant tout ce qui est détail, il les

initie aux grands principes de l'art militaire C'est avant tout un livre de commençants et, à ce point de vue, il peut rendre à notre armée des services importants. Le succès qu'il a obtenu, puisqu'en peu de mois il est parvenu à sa 2e édition, prouve son incontestable utilité et son mérite.

Tout en le recommandant aux jeunes officiers comme une introduction aux sources mêmes de notre littérature militaire qu'il faut aborder selon nous, le plus tôt possible, nous ne pouvons nous empêcher d'adresser quelques critiques à l'œuvre de l'honorable écrivain.

La partie administrative a été presque complétement négligée, et cependant c'est une étude des plus importantes, c'est une de celles qui préoccupent le plus tous les grands capitaines.

La question des chemins de fer est loin d'avoir été traitée avec les développements qu'elle comporte.

Nous avons été étonné de voir l'auteur passer complétement sous silence la grande guerre de la sécession. M. Vial n'ignore cependant pas qu'à l'Académie de St-Pétersbourg, comme à celle de Berlin, cette guerre de géants est étudiée avec un soin tout particulier, que l'emploi des chemins de fer en Amérique forme l'objet de nombreuses leçons dans ces établissements comme aux écoles du génie. C'est encore la guerre d'Amérique qui a porté si haut l'art de la fortification, à ce point que l'*Italia militare* disait dernièrement qu'il n'existait plus aujourd'hui qu'une très légère différence entre la fortification permanente et la fortification improvisée. Le colonel Vial connaît à fond, sans nul doute, l'admirable ouvrage du capitaine belge Girard. Pourquoi ne pas nous avoir fait profiter des belles études historiques de ce remarquable officier? Puisque le professeur de notre école d'état-major adoptait la méthode historique, il fallait ne rien laisser de côté. Ce sont là des lacunes qu'il suffira sans doute de signaler au savant écrivain pour qu'elles soient comblées dans la prochaine édition.

(Spectateur militaire.) P. Poullet.

Instruction sur le service de l'artillerie dans un siége. Paris, 1876, 1 br.

Cette instruction, que le ministre de la guerre français a approuvée à la date du 17 mai 1876, forme une petite brochure de 70 pages environ, dont les principaux titres sont les suivants : *Modes d'attaque irréguliers ; Siége régulier ; Notes sur le tir des batteries de siége.*

Elle débute par l'énumération des diverses manières dont une place peut être attaquée : l'attaque par surprise, par vive force, par bombardement, le blocus et le siége régulier. L'investissement n'est considéré que comme une dénomination particulière du blocus, adoptée quand on veut attaquer la place pied à pied.

Il n'y a rien à signaler relativement à l'attaque par surprise et à l'attaque par vice force. En ce qui concerne le bombardement, on remarque que cette opération peut être entreprise sans idée de conquête, uniquement dans le but d'incendier les ateliers et les magasins que contient une place forte et d'anéantir les ressources considérables qui y sont peut-être enfermées. C'est ce qu'ont fait les Allemands dans la guerre de 1870. L'instruction fait, en outre, remarquer que les pièces de campagne conviennent peu pour un bombardement.

Les opérations du siége régulier sont décrites plus en détail que les autres. Après l'exposé sommaire de la marche générale des opérations, viennent les dispositions préliminaires, c'est-à-dire les renseignements à recueillir sur la place pendant la paix et pendant l'investissement, l'attaque des positions extérieures, l'exécution de l'investissement, la formation du corps de siége, la constitution du personnel de l'artillerie, le choix du point d'attaque, le projet de siége et l'établissement des parcs.

Le second chapitre est relatif aux batteries de 1re position ; pour poser les bases de leur action, on a admis, dans l'instruction, qu'il s'agit seulement d'opérations de siége devant conduire à la prise d'un fort détaché et l'on a ajouté, comme remarque, que les mêmes procédés s'appliquent, du reste, au cas d'une place à simple enceinte.

Le troisième chapitre est consacré à la première parallèle et aux batteries de deuxième position. On y a indiqué les travaux depuis l'ouverture du feu jusqu'à la construction de la première parallèle, l'ouverture de la première parallèle, opération très importante ; puis l'établissement, la construction et l'armement des batteries de deuxième position qui comprennent des batteries d'enfilade, des batteries à démonter, des batteries de brèche et des batteries de mortiers.

Le quatrième et dernier chapitre traite de l'attaque rapprochée. Mais les règles qui doivent présider à l'emploi de l'artillerie à partir de cette époque de l'attaque n'ont pas reçu, dans ces dernières années, de modifications importantes, sauf en ce qui concerne le tir en brèche ; aussi, l'instruction ne contient que peu de développements sur la construction de tranchées, l'attaque des chemins ouverts, la descente et le passage de fossés, l'exécution de la brèche, la construction du nid-de-pie ou logement sur la brèche et l'assaut.

Viennent en dernier lieu quelques considérations sur la suite des opérations, après la chute des forts, sur la reddition de la place et la levée du siége.

PIÈCES OFFICIELLES

Ordonnance sur l'incorporation militaire et le grade des instructeurs, du 8 *septembre* 1876.

Le Conseil fédéral suisse, sur la proposition de son Département militaire, arrête :

§ 1er. A l'exception des officiers de l'état-major général qui font partie du corps d'instruction, il ne peut être incorporé dans l'armée qu'un quart au plus du corps d'instruction de toutes les armes ; un remplaçant ne peut jamais être incorporé en même temps que celui qu'il doit remplacer.

La répartition de tous les instructeurs est réservée en temps de guerre. (Art. 89 de l'organisation militaire.)

§ 2. L'autorisation d'être incorporé dans l'armée, sous réserve des prescriptions qui précèdent, est du ressort du Département militaire fédéral, après l'envoi du préavis de l'instructeur en chef et du chef d'arme ou de division que cela concerne

§ 3. Les instructeurs incorporés comme officiers dans l'armée avancent en grade comme les officiers de troupe, selon les prescriptions des articles 40, 41 et 42 de l'organisation militaire. L'avancement devra toutefois être autorisé par le Département militaire fédéral qui, avant de l'accorder, examinera si la promotion proposée est admissible avec le grade des autres instructeurs et avec la position dans le corps d'instruction de celui qui doit être promu.

§ 4. L'avancement des instructeurs qui ne sont pas incorporés dans un corps de troupes cantonal est du ressort du Conseil fédéral.

§ 5. L'emploi des instructeurs est déterminé par le rang qu'ils occupent dans le corps d'instruction et non d'après leur grade. (Art. 88 de l'organisation militaire.)

Ordonnance concernant le passage de l'élite dans la landwehr et la sortie de la landwehr, du 15 *septembre* 1876.

Le Conseil fédéral suisse, en exécution des articles 1er, 10, 12, 16 et 17 de l'organisation militaire, du 13 novembre 1874, arrête :